



Info Sciez-sur-Léman

Septembre 2014

SOMMAIRE

Page 2 :

- 2èmes journées de la traction animale
- Maintien à domicile des personnes âgées
- Rentrée Carcajou
- Jeunes Sapeurs-Pompiers

Page 3 :

- Décisions municipales
- Eau'tour du Léman
- Rentrée Musicale

Page 4 :

- Agenda



Editorial

Urbanisme... le casse-tête des élus locaux

Les lois changent, se précisent, innovent et les communes se doivent de les respecter. Depuis 30 ans, le Maire a la responsabilité d'élaborer les documents d'urbanisme qui doivent permettre d'assurer la diversité des fonctions urbaines et rurales, la mixité sociale, la satisfaction des besoins en logements.



A Sciez nous avons depuis mai 2013 un PLU, qui a succédé au POS, avec la loi SRU de 2000 (Solidarité et Renouveau Urbain). Aujourd'hui, la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) entre en vigueur progressivement depuis mars 2014. Le Conseil Municipal a donc délibéré en juillet pour lancer la première révision de son PLU afin d'y intégrer les dispositions de cette nouvelle loi :

les projets urbains, les études de transport relatives au désenclavement du Chablais, la gestion des eaux pluviales et des aléas (inondations, glissements de terrains, débordements torrentiels), le positionnement touristique, les activités commerciales et artisanales, les offres en logements, l'activité agricole et les espaces naturels ou remarquables à préserver, l'évolution du cadre bâti et paysager et la prise en compte des risques et des nuisances.

De manière globale, assurer la mise en conformité de notre document d'urbanisme avec les autres documents intercommunaux, départementaux et régionaux ; point sur lequel la loi ALUR impose une grande rigueur.

Cette loi précise certains points comme la modernisation des règles d'urbanisme, engager la transition écologique des territoires : densifier les zones urbaines, lutter contre l'étalement urbain et donner un coup d'arrêt à l'artificialisation des sols, maîtriser l'aménagement commercial... par diverses méthodes qui nécessitent une refonte des règlements à appliquer.

Il reste en suspens la taxation des terrains constructibles non bâtis.

Un registre destiné à recueillir les observations du public sera ouvert à la mairie à partir du 1er septembre 2014 et pendant toute la durée de la concertation.

Les mouvements réglementaires répétitifs sont contre productifs, l'on ne sait plus ce qui est permis ou interdit.

De surcroît, l'adaptation de nos documents demande à chaque fois plusieurs dizaines de milliers d'euros de frais d'études.

Il y a mieux à faire en période de vache maigre.

Odile LONGUET
Adjointe au Maire

Développement durable

Sciez accueille les 2èmes Journées de la Traction animale

En partenariat avec la Commune de Sciez-sur-Léman et le Réseau Rhône Alpes de Traction Animale, les Attelages Dulac organisent la 2ème édition des « Journées de la Traction animale » destinée aux professionnels et aux collectivités.

Cet évènement se déroulera sur deux journées, les vendredi et samedi 26 et 27 septembre. Il se tiendra sur le site des Attelages Dulac, route des écoles à Sciez.

Au programme :

- Vendredi
9h30-11h30 : Colloque : « Projets novateurs »



11h30 : inauguration suivi d'un vin d'honneur offert par la Ville de Sciez.
13h30 : présentations et démonstrations de matériels innovants.
17h30-18h45 : Conférence sur l'assistance électrique et sur les formations des métiers de la traction animale.
20h : repas spectacle avec la troupe Jehol.

- Samedi
Démonstration de matériel Présentation de chevaux de trait et mulets

Navettes hippomobiles, buvette et petite restauration sur place

Informations et participation : tél. 06.73.85.14.68
ou france74@orange.fr

Un service CCBC

Faites broyer vos déchets verts à domicile

Le service de broyage à domicile des déchets verts proposé par la communauté de communes aux foyers du Bas-Chablais est pérennisé après deux campagnes saisonnières au printemps et à l'automne. Une grille tarifaire a été mise en place pour les interventions dépassant une heure de broyage. Coût pour 2h à 3h de broyage : 280€.

Les demandes d'interventions pour la campagne de cet automne, de mi-septembre à mi-décembre, sont à adresser dès à présent au service déchets.

Le service s'inscrit dans la volonté de la collectivité de réduire les volumes de déchets verts collectés en déchetteries : en 2013, ce sont 4 264 tonnes de déchets verts, soit 118 kg par habitant, qui ont été déposées dans les trois déchetteries intercommunales. En 10 ans, ce volume a augmenté de 37 %, avec des coûts croissants pour la collectivité.

Le service permet aussi de limiter les déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant. 180 000 véhicules se rendent chaque année dans les trois déchetteries intercommunales du Bas-Chablais; un tiers des usagers vient déposer des déchets verts.

Demandes et renseignements à la CCBC Tél 04 94 27 27 service « déchets »



Parents-enfants

C'est la rentrée pour

Carcajou

« Maisons Vertes de Françoise Dolto ».
Trois sites : Douvaine, Massongy et Sciez.

Lieu de rencontre, de parole et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte. Lieu d'accueil dans la lignée des

Renseignements:
04.50.94.13.41 présidente, 04.50.35.65.29 secrétaire.

Rejoignez les Jeunes sapeurs-pompiers : une expérience unique

La reprise des entraînements de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Sciez aura lieu fin septembre au Centre de Secours. Devenir jeune sapeur-pompier (JSP) c'est vivre une expérience unique. Durant leurs années d'appartenance à la section, il sera délivré aux jeunes une formation théorique, pratique et sportive des fonctions de sapeur-pompier. Ceci, tout en

développant leur sens civique, leur esprit d'équipe et de dévouement et en les initiant aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie.

Renseignement et inscription au Forum des Associations le 6 septembre au C.A.S ou au 06-09-43-96-03.

Capitaine Hubert Démolis,
Chef de centre.

Bibliothèque Nouveaux horaires

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque de Sciez à partir du mercredi 3 septembre : mardi de 15h00 à 17h00 (fermé pendant les vacances scolaires), mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 09h30 à 12h00.

Décisions municipales

Lors de sa séance publique du 13 août 2014, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1- Election des représentants de la Commune au sein du SYANE

Après exposé de M. Christian Trivério, Maire Adjoint, après débat et vote, le Conseil municipal, unanime,

- Modifie sa délibération n° 2014-04-02 du 15 avril 2014 conformément à l'article 5 des statuts du SYANE.

- Requalifie Mme Odile Longuet, élue Déléguée suppléante lors du Conseil Municipal du 15 avril 2014, Déléguée titulaire de la Commune au sein du SYANE.

2-Approbation du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau

Après exposé de M. Hubert Démolis, Maire Adjoint, après débat et vote, le Conseil municipal, unanime, approuve le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau.

3- Subvention à l'association « Du Léman à l'Océan »

Après exposé de M. Hubert Démolis, Maire Adjoint, après débat et vote, le Conseil municipal, unanime, valide le principe de versement d'une subvention d'un montant situé entre 5 000 € et 10 000 € pour la participation d'Arnaud MACHADO à la mini-transat sur l'océan atlantique en 2015.

4- Subvention exceptionnelle à la société de Sauvetage

Après exposé de M. Hubert Démolis, Maire Adjoint, après débat et vote, le Conseil municipal, unanime, autorise l'attribution d'une subvention exceptionnelle à société de Sauvetage d'un montant de 1 000 € pour sa participation au championnat du monde de surf boat en septembre 2014 à Montpellier.

5- Garanti d'emprunt Léman Habitat – Programme Résidence Séniors

Après avoir entendu M. Jean-Luc Bidal, Maire, après débat et vote, le Conseil municipal, unanime

-Accorde une garantie d'emprunt à 100 % dans le cadre du financement de l'opération située « Sous-Sciez » d'un emprunt de type PLAI (Prêt Locatif Aidé) de 1 152 563 €, d'un emprunt de type PLAI foncier de 298 687 €, d'un emprunt de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) de 778 291 €, d'un emprunt de type PLUS foncier de 155 196 €, d'un emprunt de type PLS (Prêt Locatif Social) de 308 526 €, d'un emprunt de type PLS de 340 637 €, d'un emprunt de type PLS foncier de 121 770 €.

-Précise que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Léman Habitat dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

-Autorise le Maire à intervenir sur les contrats

de prêt qui seront conclus entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Léman Habitat dans le cadre de l'opération « Résidence Séniors ».

6- Projet de convention de coopération décentralisée avec la Commune de Vohindava (Madagascar)

Après exposé de Richard Réale, Maire Adjoint, vu la loi du 25 janvier 2007 art. L1115-1, vu le projet de convention de coopération décentralisée, après débat et vote, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Huvenne Bernard), autorise le Maire à passer et signer convention de coopération décentralisée avec la commune de Vohindava, Madagascar.

7- Rétrocession de terrain – OPH 74/ Commune de Sciez – « Chemin de la Rouette »

Après exposé de Christian Vignaud, Maire adjoint, après débat et vote, le Conseil Municipal, unanime

- Décide d'acquérir gratuitement la partie du terrain BE 2 nécessaire pour l'aménagement du chemin de la Rouette (frais d'acte et de géomètre à la charge de la commune acquéreuse).

- Autorise M. le Maire à procéder à l'authentification de l'acte administratif ; Mr VIGNAUD étant chargé pour sa part de signer ledit acte au nom de la collectivité.

Le compte-rendu officiel de la séance du conseil municipal est affiché dans le hall de la mairie et consultable en ligne sur le site ville-de-sciez.com



Au Port le 16 septembre, le lac Léman présenté aux écoliers

Eau'tour du Léman (ETL) est une croisière ludo-éducative portée par l'Association pour la Sauvegarde du Léman et parrainée par Mike Horn. ETL se déroulera du 8 au 19 septembre prochain avec escales à Genève, Lausanne, Versoix et à Sciez le mardi 16. L'équipe bénévole d'ETL, qui se déplace de port en port, accueillera 6 classes soit 120 enfants âgés de 8 à 12

ans sur son village monté à chacune des escales. Son but est de sensibiliser les écoliers et le grand public à l'importance de la ressource en eau et de faire découvrir le lac Léman au travers d'ateliers ludo-éducatifs. Un nettoyage des rives du lac et des fonds lacustres sera effectué parallèlement en partenariat avec Net'Léman.



Ensemble Vocal de Sciez



C'est la rentrée pour l'Ensemble Vocal de Sciez. A partir du jeudi 11 septembre, les choristes se retrouvent toutes les semaines entre 20h30 et 22h. Au programme de l'année: concert de Noël et concerts en juin 2015 avec le Gloria de Vivaldi accompagné par un quatuor à cordes.

De nouveaux choristes sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège.

Renseignements: www.emsciez.fr ; emsciez@yahoo.fr Tél : 04.50.72.30.96

Ensemble musical de Sciez - Nouvelles inscriptions

Les permanences pour de nouvelles inscriptions auront lieu à l'école de musique, place de l'église. Renseignement : www.emsciez.fr emsciez@yahoo.fr Tél: 04.50.72.30.96



BUS SCOLAIRES

Il vous est rappelé qu'une inscription est **obligatoire** à la Mairie.
Tél: 04-50-72-60-09

Infos en ligne

ville-de-sciez.com

Le site internet ville-de-sciez.com propose chaque semaine de multiples reportages.

Actuellement plusieurs émissions Tv sont disponibles; par ailleurs chaque jour des infos services et des articles sur la vie communale et municipale sont mis en ligne.

Samedi 6 septembre
Forum des Associations
 De 8h30 à 12h : au C.A.S
 8ème édition organisée par
 le Foyer Culturel

FORUM DES ASSOCIATIONS
 8ème édition **DE SCIEZ**
 Présentations et inscriptions

CULTURE ART
 VIE LOCALE SPORTS
 SERVICES PÉRI-SOLAIRE
 MIXEZ VOS BIVÈRES

Samedi 06 septembre 2014
 de 8h30 à 12h30
 Centre d'Animation de Sciez

Samedi 13 septembre
Spectacle
 20h00 : au CAS
Les VAMPS
 Lucienne et Solange de retour dans leur
 nouveau spectacle.
 Renseignement : 04-50-72-64-57

Lucienne et Solange
 dans

Label VAMP
 CERTIFIÉ

Auteurs interprètes Nicole AVEZARD et Isabelle CHENU
 Mise en scène : Jean Claude COTILLARD

« Info Sciez » - Mairie de Sciez
 Courriels : com@ville-sciez.fr

Vogue de la Saint-Maurice

Au CAS
Samedi 20 septembre : dès 19h00
 Repas dansant avec Sébastien Géroudet
 Réservation : 04-50-72-63-19
 06-82-59-27-11

Dimanche 21 septembre: dès 9h00
 Grande foire à tout.
 Réservation : 04-50-72-23-85

Sciez Vogue de la Saint-Maurice
Samedi 20 Septembre
 Dès 19h00
 Repas Dansant
 avec Sébastien Géroudet
 25€ par personne

Dimanche 21 Septembre
 Dès 9h00
 Grande Foire à tout!
 Artisanat
 Brocante
 Farfouille
 Jeux gonflables
 Concours de Pétanque
 En doublette
 Inscriptions sur place
 dès 9h00
 Petite Restauration
 au profit de
 la VIGARDE

Organisation Sciez en Fête
 Réservation Foire: 04 50 72 23 85
 Réservation repas: 06 82 59 27 11 ou 04 50 72 63 19

Dimanche 21 septembre: à 9h00
 Eglise de Sciez
 Messe de la Saint-Maurice

Vendredi 26 et samedi 27 septembre
Fête de l'attelage
 Route des Ecoles
 Journées de la Traction Animale
 2ème Edition
 Colloque, conférence, démonstrations...
 Repas spectacle le 26 avec la troupe Jehol
 Renseignements et réservation :



Mardi 30 septembre
Cinéma
 20h30 : au théâtre de Guidou



Prochainement
en octobre...

VIDE GRENIER
 Centre d'Animation
SCIEZ

Dimanche 5 octobre
2014

BUVETTE ET
 RESTAURATION
 SUR PLACE

de 9h à 17h

Réservation stands à partir du 1er septembre 2014 !
 au FOYER CULTUREL
 184 route d'Excenevex - 74140 SCIEZ
 04 50 72 70 47
 contact@foyculturel-sciez.fr

Au C.A.S de 9h00 à 17h00
 Organisé par le Foyer Culturel

Dimanche 5 octobre
Journée de nettoyage
de la commune

Nettoyons
la nature!

Comme chaque année la commune fait
 appel aux bénévoles. Rendez-vous dans
 la cour de la Mairie à 8h30.
Inscription Mairie : 04-50-72-60-09